



ANGY INFOS



René Fèvre, André Josse et l'aviateur américain Ray Delbert Packard ont été honorés lors des manifestations liées au 75e anniversaire de la Libération.



Dossier spécial
bilan du mandat



Un marché du terroir le 3^e vendredi du mois.

LES RÉALISATIONS COMMUNALES DE 2014 À 2019

Chères Angyloises et chers Angylois,

A partir de ce 1^{er} septembre, nous allons entrer dans la période pré-électorale annonçant les élections municipales de mars 2020. La communication des élus sera dès lors régie par des règles spécifiques qui pourraient, par exemple, affecter aux comptes de campagne de ceux qui se représenteraient le coût des publications diffusées. Sans préjuger de la décision de l'équipe majoritaire de briguer ou pas un nouveau mandat, et malgré toute la transparence dont nous faisons preuve depuis mars 2014, il nous sera donc plus compliqué d'évoquer nos futures réalisations durant les sept prochains mois. Aussi, vous trouverez dans ce bulletin un récapitulatif de tout le travail que nous avons réalisé pendant les 5 premières années de cette mandature.

J'ai été très heureuse de pouvoir grâce à vous accomplir cette tâche avec mes 2 adjoints et les élus qui me sont restés fidèles et qui travailleront à mes côtés jusqu'en mars prochain. Notre travail n'a pas été de tout repos puisque nous avons dû prendre en compte la loi NOTRe avec les fusions imposées et les transferts de compétences vers les intercommunalités, nous adapter à la disparition de la réserve parlementaire et des contrats aidés, et supporter la chute conséquente des dotations d'Etat. Parallèlement, nous avons affronté l'agressivité de quelques personnes qui ne comprennent pas que les élus ont certes une action publique que l'on peut logiquement critiquer de façon constructive, mais aussi une vie privée avec des enfants, un conjoint (e), des amis et des loisirs qu'un minimum de savoir-vivre imposerait de respecter.

Quoi qu'il en soit, nous pensons avoir mené à bien cette mission de service public au bénéfice de la collectivité avec passion, enthousiasme

et en donnant le meilleur de nous-mêmes pour l'intérêt général. Je vous remercie de m'avoir confié l'administration de ce beau village d'Angy dont on parle de plus en plus en bien et dans lequel je suis fière de vivre. En quelques années nous avons su le doter des services indispensables qu'attendaient la plupart des familles tout en conservant son aspect rural auquel nous tenons.

Les réalisations en bleu correspondent aux projets de notre programme électoral en 2014.

► **ÉCOLE ET ENFANCE** (398 395 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

- Création d'une cantine
- Création d'un service périscolaire
- Création du mercredi loisirs
- Création des Temps d'Activités Périscolaires
- Elargissement du fonctionnement du centre de loisirs aux petites vacances, et augmentation d'une semaine supplémentaire pour le centre de loisirs d'été (de 3 à 4 semaines)
- Achat d'un logiciel informatique e-Enfance (2 682 €)
- Achat d'un rétroprojecteur pour le service Jeunesse (699 €)
- Opération anti-gaspi à la cantine
- Création d'un local pour les femmes de ménage et d'un autre pour les poubelles
- Création d'une 5^e classe avec location d'un bâtiment modulaire pour l'héberger à partir de septembre 2016 (7 861 € + 719 € par mois, soit 25 884 € pour 36 mois)
- Achat de matériel et de mobilier pour la 5^e classe (6 470 €)
- Remplacement de l'ancienne chaudière par une à gaz (19 883 €)
- Renflouement de la fosse dans la cour de l'école maternelle (5 953 €)
- Remplacement des robinets thermostatiques
- Tri des greniers en 2014 et en 2019



Marie-Chantal NOURY
Maire d'ANGY

- Rénovation des peintures des classes, des salles et du couloir du 1^{er} étage (2 055 €)
- Mise aux normes électriques et incendie (2 417 €)
- Changement des fenêtres et des portes de l'école (14 580 €) 1^{ère} tranche
- Achat d'ordinateurs, de photocopieur et de logiciels (8 131 €)
- Achat d'une valise interactive (4 221 €)
- Achat de petits lits pour le dortoir et de divers mobiliers (1 500 €)
- Achat de jeux et de jouets (1 721 €)
- Mise en place d'un interphone (2 200 €)
- Malette pour le PPMS, Plan Particulier de Mise en Sécurité (370 €)
- Réhabilitation des toilettes de la cour avec création d'une douche et de toilettes pour personnes handicapées (13 212 €)
- Achat d'équipements ménagers (machine à laver, machine à sécher, cuisinière, etc.) (5 625 €)
- Aménagement d'un sol coulé et amortissant à la place du sable autour du jeu dans la cour de la maternelle (27 400 €)

LES RÉALISATIONS COMMUNALES DE 2014 À 2019

- Classes de neige financées entièrement par la commune pour les années 2015, 2017 et 2019 (86 760 € au total)
- Transport pour les voyages scolaires de fin d'année (10 192 €)
- Achat de fournitures scolaires (34 228 €)
- Cours d'éveil musical (5 101 €)
- **Frais de scolarité extérieurs (109 250 € dont 29 631 € de dettes de Mouy)**
- Négociation de contrats pour les imprimantes et le photocopieur

► VOIRIE ET AUTRES (517 219 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

- Achat d'un camion (11 000 €), d'un tracteur (20 748 €), d'une remorque pour tracteur (1 140 €), de 2 tondeuses (1 580 €), d'un désherbeur (4 159 €), de 2 débroussailluses (1 325 €), d'un souffleur (501 €), d'un broyeur à branches (3 588 €), d'un taille-haie (505 €), d'un pulvérisateur (173 €), d'une motobineuse (788 €), d'un ébrancheur (120 €), d'un coupe-branches (129 €), d'un laser (140 €), de 2 gyrophares (74 €), d'outillages divers (1 405 €)

• Achat d'un panneau électronique d'information pour la place (14 026 €)

• Achat de panneaux d'information dans le village

- Réalisation d'un plan de la commune
- Installation d'un hôtel à insectes et de nichoirs au rond-point
- Traçage de toutes les lignes de stationnement sur la place
- Mise en place de parcs à vélos à la mairie, au cimetière, à l'école et au stade
- Achat de mobiliers urbains (4 688 €)
- Réfection de la rue du Maire (64 684 €)
- Réfection de la rue Veuve-Robert (54 120 €)
- Paiement de la réfection de la rue Roger (48 780 €)

- Achat et mise en place de la vidéoprotection (71 360 €)

• Achat de guirlandes de Noël en 4 tranches (16 929 €)

- Entretien de la voirie (balayage, peintures routières, enrobés à froid, entretien de l'éclairage public, curage des fossés, réseaux, fleurissement de la commune, etc.) (132 965 €)
- Installation de miroirs, de coussins berlinois, de panneaux, etc. (22 532 €)
- **Mise en place de panneaux signalétiques dans les rues et sur les bâtiments communaux (1 268 €)**
- Mise en peinture bordeaux de tous les panneaux ainsi que les portails communaux
- Réfection de l'éclairage public en 4 tranches (éclairage et boîtes d'alimentation) (38 492 €)
- Mise en place d'une zone 30 km/h dans le centre-bourg
- Meilleure matérialisation des bornes à incendie
- **Réhabilitation du portail devant chez Aldi**
- **Rénovation du monument aux morts**
- **Réalisation et rénovation d'espaces verts (entrée du cimetière, devant l'église, etc.)**

► CIMETIÈRE (9 183 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

- Recensement de toutes les personnes dans les concessions, et réalisation du nouveau plan avec mise en place d'un logiciel (3 345 €)
- Création de noms d'allées et achat d'un panneau d'information et de signalétique (802 €)
- Création d'une nouvelle fosse commune (1 385 €)
- Columbarium (dette de 1 827 €)
- Implantation de bancs (1 426 €)
- Rénovation du carré militaire pour les soldats morts pour la France (398 €)
- Abattage des deux ifs malades à l'entrée du cimetière
- **Réalisation de parterres**

► ÉGLISE (61 806 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

- Mise aux normes électriques et incendie, ainsi que des cloches, mise en place d'une alarme et achat de lustres et de chaises (26 278 €)
- Mise en place de projecteurs (2 895 €)



Création d'une cantine scolaire

LES RÉALISATIONS COMMUNALES DE 2014 À 2019

- Réalisation d'une nouvelle estrade (3 865 €)
- Paiement de la réfection des piles et colonnes (dette de 25 574 €)
- Achat d'un appareil de sonorisation (299 €)
- Nettoyage du clocher et installation de filets anti-pigeons
- Mise en place d'un projecteur extérieur (2 895 €)
- [Accessibilité grâce à des rampes amovibles](#)
- [Réouverture de l'église](#)
- Aménagement de parterres

► SALLE MULTIFONCTION ET MAIRIE (94 781 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

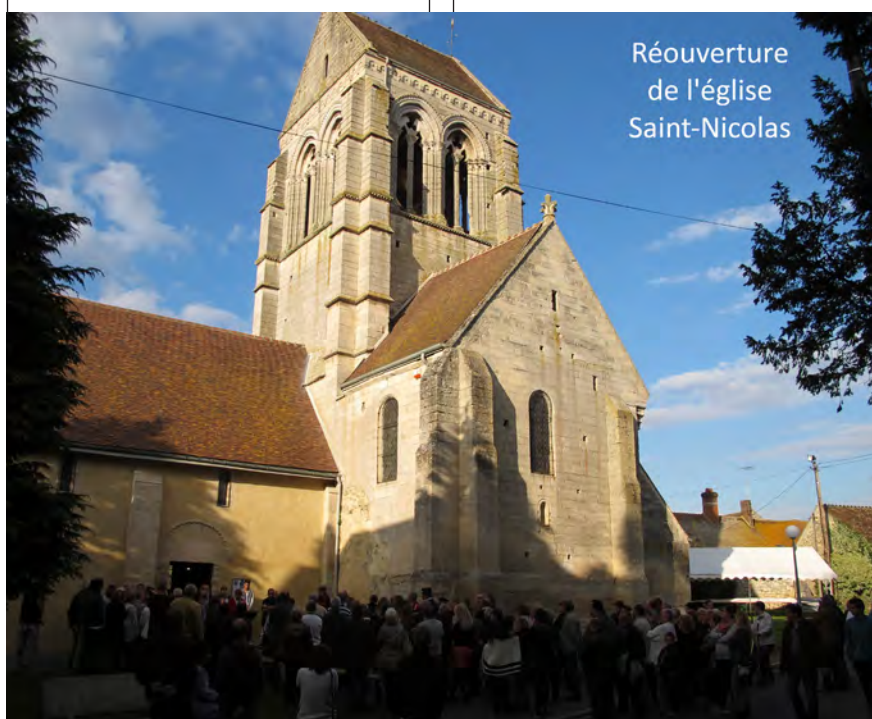
- Réfection des peintures de la mairie et de la salle (16 000 €)
- Mise aux normes électriques et incendie (9 557 €)
- Changement et mise aux normes de la fosse des eaux usées de la salle (19 344 €)
- Création d'un local archives, tri et numérisation des documents à trans-

mettre aux Archives départementales (7 408 €)

- Achat d'ordinateurs pour le service Jeunesse et la mairie, des logiciels Adico, Tipi, etc. (7 883 €)
- Achat d'un lave-vaisselle (3 582 €)
- Achat de deux réfrigérateurs de bar et d'un congélateur (5 301 €)
- Achat d'un four à micro-ondes et de deux lave-vitres (218 €)
- Achat d'une autolaveuse (3 088 €)
- Installation d'une alarme (6 358 €)
- Achat de mobiliers (867 €)
- Installation de volets roulants (6 600 €)
- Achat de matériels de cantine (chaises, petites tables, centrale de désinfection, mobiliers, etc.) (5 702 €)
- Achat d'un percolateur (129 €)
- Achat de deux barnums (1 544 €)
- Achats de neuf extincteurs (1 072 €)
- Achat d'un isoloir pour personnes à mobilité réduite (128 €)
- Mise en place d'un défibrillateur
- Installation d'une vitrine pour les objets précieux ou historiques d'Angy
- Création d'un local pour les jeux du périscolaire au sous-sol
- Création d'un local poubelles

► ADMINISTRATION (78 728 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

- Indemnité du maire limitée à 60 % du taux plein à sa demande (économie de 42 000 € sur le mandat)
- [Formation des agents communaux \(10 326 €\)](#)
- [Achats de vêtements de travail pour les agents \(9 087 €\)](#)
- [Mise en place des œuvres sociales pour les agents \(11 752 €\)](#)
- [Mise en place des fiches de postes et du document unique pour les agents](#)
- Recensement de la population en 2018
- Gestion des chiens dangereux par l'A.S.V.P.
- Mise en place du drapeau de l'Union européenne et de la devise française à l'école et à la mairie
- Inscription d'Antoinette Couderc, bienfaitrice, sur la plaque en marbre dans la salle du conseil municipal
- Accueil de jeunes Angylois au sein de la mairie pour le Pass'permis et le Pass'Bafa
- Création du PCS, Plan Communal de Sauvegarde, et du DICRIM, Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs
- [Lieu de bureau de vote transféré de l'école à la mairie](#)
- [Elargissement des horaires d'ouverture de la mairie](#)
- [Négociation des frais de scolarités extérieurs](#)
- Négociation des contrats pour les photocopieurs
- Reliure des registres d'état civil, de délibérations et des arrêtés (2 912 €)
- [Mise en place du cadastre informatisé en mairie](#)
- Création d'un logo pour la commune
- [Réalisation de 4 bulletins municipaux par an soit 80 pages d'informations angyloises](#)
- [Création d'un site Internet en janvier 2015 \(le cap des 100 000 visites sera](#)



LES RÉALISATIONS COMMUNALES DE 2014 À 2019

[franchi ce mois de septembre pour plus de 430 articles\)](#)

- Mise en place du PLU, Plan Local d'Urbanisme (44 651 €)

► EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Signature avec deux Angylois au chômage de contrats d'insertion pour des postes aux services techniques
- Contacts et tractations avec la Thelloise et les propriétaires de Prysmian pour transformer le site fermé en pépinière d'entreprises
- Création du salon des Auto-entrepreneurs, TPE et PME du secteur
- Recours aux entreprises locales pour les travaux ou prestations dans la commune (traiteurs, menuisiers, peintres, ébéniste, électriciens, informaticiens, plombier, boulangers, etc.)
- [Mise en place d'un après-midi festif pour les aînés de la commune recevant un colis du CCAS](#)
- Relogement d'une famille jusqu'alors hébergée dans un logement communal insalubre
- Retour du Téléthon, animations et collectes de fonds pour des enfants comme Lenny, Mathis et Lena
- Elargissement des moyens d'actions du CCAS Centre Communal d'Action Sociale
- Dépôt de gerbes aux obsèques de chaque habitant de la commune
- Soutien financier ponctuel des personnes ou familles en difficulté

► STADE ET JEU D'ARC (63 327 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

- Achat du matériel pour la création d'un abri pour les chasseurs (1 200 €)
- Achat du matériel pour la création d'un club-house pour le club de football (3 300 €)
- Achat d'un ballon d'eau chaude (1 306 €)
- Mise aux normes électriques (2 489 €)
- Pose de clôtures (15 541 €)
- Installation de radiateurs (549 €)

- Création d'un city-stade (26 000 €)
- Mise en place d'un défibrillateur
- Mise aux normes du jeu d'arc (12 942 €)
- Accessibilité aux terrains pour les personnes à mobilité réduite

► PATRIMOINE COMMUNAL (189 397 € hors travaux réalisés en interne par les services techniques)

- Etat des lieux de tous les loyers en retard (plus de 30 000 € en 2014) et mise en place de procédures pour les récupérer
- Inventaire de tous les garages en location
- Réhabilitation de la maison communale du 125 rue Aristide-Briand
- Réhabilitation du rez-de-chaussée de la maison communale du 13 rue Béatrix-Tassain
- Changement des fenêtres des maisons communales (4 500 €)
- Revente de la maison de la rue de l'Eglise
- Clôture des maisons communales rue du Maire (1 776 €)
- Mise en place des baux pour les terrains communaux utilisés à titre privé (jardins, champs, etc.)
- Achat imposé de l'habitation située 10 rue du Maire (145 000 €)
- Achats de terrains et reprise des biens sans maître (15 067 €)
- Aménagement d'un terrain de pétanque (clôture, poubelle, banc, terrain) (2 677 €)
- Réalisation d'un coin bibliothèque en libre accès (banc, boîte à livres, poubelle)
- Réhabilitation de l'abri de bus et du local électrique attenant avec une peinture en trompe-l'œil (7 000 €)

- Achat d'une sirène d'alerte (5 468 €)
- Achat de deux tableaux de vues d'Angy peints par Guy Miné
- Aménagement d'un jardin pédagogique (1 991 €)
- Relance du comité des fêtes
- Achat de grilles d'exposition (931 €)
- Faucardage de l'étang
- Création d'un local poubelle et achat de mobiliers (tables de pique-nique) aux étangs (4 987 €)
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux (66 180 €)



Rénovation de l'éclairage public

► ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

- Mise en place de la cérémonie des vœux du maire
- Création de la Fête des associations
- Création de la Journée du patrimoine
- Création d'un marché du terroir
- Création du jardin partagé et pédagogique
- Mise à disposition gratuite une fois par an de la salle multifonction pour les associations Angyloises
- Mise à disposition de la salle multifonction pour la bourse aux armes de la FNACA de Mouy
- Création et accueil de nouvelles associations ■

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MAI

Les élus se sont réunis le jeudi 23 mai à 19 heures. Katia Hembert est désignée secrétaire de séance.

. Zonage des eaux pluviales. A la majorité (votes contre de Patrice Crépy avec pouvoir de Jérôme Le Cleguerec, Manuel Boutigny, Katia Hembert avec pouvoir de Sandy Vessereau, abstention d'Alexandra Bosquet), le conseil décide d'approuver le plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales annexé au Plan local d'urbanisme (PLU). Celui-ci dresse un diagnostic de la situation dans la commune et préconise des aménagements globalement chiffrés à 207 000 €.

. Création d'un marché du terroir. A l'unanimité (abstentions de MM. Crépy, Le Cleguerec et Boutigny, Mmes Hembert et Vessereau), le conseil accepte la gratuité de l'emplacement pour les exposants qui participeront au marché du terroir qui aura lieu dès le mois de juin 2019 chaque troisième vendredi du mois, place de la Mairie, entre 16 h 30 et 19 heures. Un bilan de cette mesure sera dressé après un an de fonctionnement de ce nouveau service proposé aux habitants et destiné à valoriser les producteurs locaux en développant les circuits courts.

. Frais de scolarité. A la majorité (vote contre de M. Boutigny, abstentions de MM. Crépy et Le Cleguerec, de Mmes Hembert, Vessereau et Bosquet), le conseil décide d'appliquer pour la saison scolaire en cours la somme de 650 € pour les frais de scolarité de chaque enfant d'Ansacq accueilli à l'école communale d'Angy.

. Demande d'achat de parcelle. A la majorité (votes contre de MM. Crépy, Le Cleguerec et Boutigny, de Mmes Hembert et Vessereau), le conseil accepte la vente au prix de 1 774 € d'une parcelle de 3 085 m² en section D 50 qu'un administré souhaite acquérir.

. Modification des trois taxes locales.

A la majorité (votes contre de MM. Crépy, Le Cleguerec et Boutigny, abstentions de Mmes Hembert et Vessereau), le conseil accepte de revoir le taux des trois taxes locales afin que la taxe foncière non bâtie ne soit pas supérieure au taux maximum autorisé. En conséquence, les taux pour 2019 sont les suivants : taxe d'habitation 12,17 % ; foncier bâti 23,46 % ; foncier non bâti 56,96 %.



. Décision modificative. A la majorité (votes contre de MM. Crépy, Le Cleguerec et Boutigny, abstentions de Mmes Hembert, Vessereau et Bosquet), le conseil accepte l'annulation d'un titre de recettes de 446,70 € en raison de l'annulation d'une convention de location de terrain initialement demandée par M. Philippe Faria.

. Choix du prestataire pour la cantine.

A l'unanimité (abstentions de Mmes Hembert et Vessereau, et M. Boutigny), une nouvelle convention sera signée pour trois ans avec la société La Normande qui assure actuellement la fourniture des repas de la cantine scolaire selon le principe de la liaison froide. Mme le Maire, Marie-Chantal

Noury, regrette que les membres de la commission Cantine n'aient pu se réunir depuis le début de l'année comme elle le leur avait demandé pour examiner attentivement les propositions des autres prestataires.

. Fixation du loyer du logement communal rue Béatrix-Tassain.

A l'unanimité, le conseil décide de fixer le montant du loyer du logement d'instituteur qui sera vacant au 1^{er} septembre 2019 à 650 €. Mme le Maire

est autorisée à demander la désaffectation du bien afin de pouvoir le louer avec un bail de trois ans.

Le tarif de la cantine inchangé

. Tarif de la cantine et barème ALSH.

A l'unanimité, le conseil suit la proposition de Mme le maire de maintenir le tarif du repas à la cantine à 4,50 € au 1^{er} septembre 2019, et de reconduire l'application du barème 5 de la Caisse d'allocations familiales, le plus intéressant pour les familles.

. Indemnité du comptable du Trésor.

A l'unanimité, le conseil accepte de verser pour l'exercice 2019 une indemnité de conseil de 142,03 € au comptable du Trésor en raison du

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MAI/Suite

départ de Mme Anne Tellier-Delattre au 1^{er} avril 2019.

. Mise en place du temps partiel. A la majorité (votes contre de MM. Crépy, Le Cleguerec et Boutigny, de Mmes Hembert et Vessereau), le conseil autorise Mme le Maire à soumettre au comité technique la mise en place du temps partiel pour les agents municipaux qui le souhaiteront.

. Modification du règlement intérieur du personnel. A la majorité (vote contre de M. Boutigny, abstentions de MM. Crépy et Le Cleguerec, de Mmes Hembert, Vessereau et Bosquet), le

conseil autorise Mme le Maire à présenter au comité technique une modification de l'article 11 du règlement intérieur du personnel communal concernant les autorisations d'absence pour mariage/PACS, décès, maladie très grave, garde d'enfants de moins de 16 ans, rentrée scolaire et réunions de parents d'élèves.

. Subvention du fonds Olivier Dassault. A l'unanimité, le conseil accepte de transférer au club de football d'Angy une subvention de 1 000 € remise à la mairie par le fonds du député

Olivier Dassault pour aider le FC Angy à s'équiper d'une armoire réfrigérée.

. Mise à jour du poste d'adjoint administratif. A la majorité (6 votes contre de MM. Crépy, Le Cleguerec et Boutigny, de Mmes Hembert, Vessereau et Bosquet, et 6 votes pour avec voix prépondérante du maire), le conseil accepte de procéder à la mise à jour du poste d'adjoint administratif première classe créé le 27 juillet 2007 remplacé par une poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe.

La séance est levée à 21 heures. ■

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : 64 FOYERS RACCORDÉS

La communauté de communes Thelloise a donc tenu parole : le programme préparé par le Sivom Eau et Assainissement Angy Balagny Bury Mouy pour 2019 a été maintenu et exécuté. Il s'agissait de raccorder à l'assainissement collectif les habitations de la route de Clermont et de la rue Roger-Salengro. Les premiers coups de pioche ont été donnés à la fin du mois de janvier. C'était le départ de six mois de travaux qui

ont quelque peu perturbé la circulation et le quotidien des habitants. Les ouvriers avaient fait en sorte de laisser les commerces accessibles. Fin mars, la route de Clermont a été définitivement rendue à la circulation, et l'impasse des Acacias a profité d'une reprise de la chaussée.

Début avril, c'est la rue Roger-Salengro qui a été impactée. D'abord jusqu'au rond-point de la D 12, puis de l'autre côté pour les 3 dernières

habitations jusqu'en juillet. Au total, 64 logements, dont 6 situés sur le territoire de Bury en haut de la route de Clermont, sont désormais branchés au tout-à-l'égout au terme de cette opération assurée par l'entreprise Colas qui aura coûté plus d'un million d'euros. Il ne reste plus que quelques petites rues pour que tous les habitants de la commune soient reliés au réseau collectif des eaux usées pour le respect de l'environnement. ■



CONFIDENCES ENTRE GÉNÉRATIONS

S'ils étaient une vingtaine lors de la première édition voici un an et demi, les convives étaient quasiment deux fois plus mercredi 10 avril à participer à un nouveau repas intergénérationnel. Le principe de ce déjeuner pris à la cantine scolaire est de mêler les enfants inscrits au centre de loisirs et des membres du club Détente et Amitié.

De la salade mexicaine à l'éclair au chocolat, les plus âgés ont raconté des histoires aux plus jeunes quand ceux-ci leurs faisaient des confidences. Cette amicale complicité s'est terminée par la distribution aux enfants de sachets de chocolats et de brassées de pop-corn ! ■



SOIRÉE SPORTIVE POUR LENNY

Lenny est un petit bonhomme de 10 ans fan de jeux vidéo qui n'a pas l'usage de ses jambes. Aussi, pour soutenir Emilie, sa maman, qui a créé l'association « Un espoir en marche » afin de faciliter le quotidien de Lenny, une nouvelle animation a été organisée samedi 27 avril dans la salle multifonction d'Angy mise par le maire gratuitement à disposition de l'OJSS, l'Office de la jeunesse, des sports et des services basé à Berthecourt. Présidée par Matias Callen, cette structure avait conçu une soirée sportive « Crazy Sport By Night » très

bien orchestrée, trois heures mêlant zumba, fitness et renforcement musculaire. Plus de 80 participants - surtout des femmes - s'y sont inscrits.

En habits et maquillage fluos, ils se sont dépensés en rythme sur les indications des trois éducateurs,



Grégory, Hicham et Christopher. Une buvette était prévue ainsi qu'une tombola. « C'était une belle soirée et une réussite », a confié Emilie.

Les quelques centaines d'euros qui seront reversées à l'association vont lui permettre d'acquérir un fauteuil de douche roulant (non pris en charge par les organismes sociaux) avec lequel Lenny pourra se doucher seul. Le surplus servira à rétribuer le coach sportif qui fait travailler régulièrement Lenny. ■



ACTIVITÉS POUR TOUS AU 1^{er} SALON DES JEUX

Pour la première fois, le Cercle des jeux de réflexion d'Angy (CJRA) a mis sur pied un Salon des jeux les samedi 20 et dimanche 21 avril. Toute la salle multifonction était garnie de tables sur lesquelles étaient disposés une soixantaine de jeux, une quarantaine présentés par le CJRA, les autres amenés par des animateurs et même par des visiteurs !

Ils auront été une petite centaine à fréquenter ce salon, le dimanche étant marqué par la venue de nombreuses familles, parents et enfants

prêts à en découdre, cartes, dés, pièces en bois ou figurines en main, en duel ou lors de parties à plusieurs.

Parmi les visiteurs se trouvaient des représentants d'associations, comme Mémoire 44 de Ravenel et l'Ordre des ornithorynques de Balagny-sur-Thérain. Arrivés le samedi en fin de journée, tout un groupe d'élèves et d'ex-élèves du lycée de Fosses (Val-d'Oise) emmenés par un enseignant s'est distrait jusqu'à... 3 h 30 du matin !

Démonstrations et initiations

Le CJRA a reçu le concours des membres du comité des fêtes et de Damien, l'auto-entrepreneur anglois de Pizza Trucx, pour la restauration.

Pendant le week-end, les animateurs du CJRA ont enchaîné les démonstrations et les initiations. Ils ont été rejoints le dimanche par Jérôme Vilatte,



responsable du magasin « La Terre des mille jeux » de Creil, qui a tenu un stand. Dans l'après-midi, le président du CJRA, Kévin Noury, a été interviewé par Wilfried, journaliste à la radio « Happyness », de Hermes, pour son émission « La matinale de Louis ». Le questionnaire de satisfaction soumis au public aura en tout cas traduit le plaisir que ceux qui l'ont rempli ont éprouvé en passant un bon moment dans ce salon. ■

Dès ce mois de septembre, le CJRA reprend ses rendez-vous au 1^{er} étage de l'école : tous les vendredis, dès 21 heures, pour « Magic : l'assemblée » et les jeux de plateau, et un samedi sur deux à partir du 7 septembre, à 14 heures, pour les jeux de plateau.

UNE BROCANTE SOUS LES GOUTTES



Les conditions climatiques n'ont pas été favorables dimanche 28 avril jour de la brocante annuelle programmée par le comité des fêtes. La pluie s'est invitée en cours de matinée, au grand désespoir de la quarantaine d'exposants qui étaient prêts à présenter près de 200 m de stands.

Quelques-uns ont malgré tout résisté aux intempéries, et heureusement la restauration n'a pas trop souffert de la désaffection du public. ■

POTAGER ET RUCHES AU JARDIN D'EYSDENE



30 000 abeilles préparent leur miel

Après le passage d'Eysdene l'ânesse, de Tirelire la truie, et des cinq chèvres chargées à l'automne 2018 de débarrasser de ses herbes folles le futur jardin pédagogique d'Angy situé sur 2 000 m² entre l'école et la mairie, ce sont les abeilles de David et Sandrine Segard qui ont été les premières occupantes de ce site destiné à accueillir aussi le jardin partagé d'Angy.

Ces apiculteurs amateurs de Mouy ont installé deux ruches près de la mairie samedi 13 avril. Le couple a choisi des abeilles caucasiennes réputées pour leur résistance au froid et la longueur de leur langue recueillant davantage de nectar. Elles étaient 15 000 dans chacune des ruches et seront quatre fois plus en fin d'année. En deux jours, elles se sont habituées au site, parcourant jusqu'à 3 km pour faire le tour des fleurs. Les apicuteurs ont dû rehausser les ruches pour leur permettre d'entasser leur production dont les premiers pots ont été présentés dès fin juin.

Pièges à frelons et conférence

David et Sandrine Segard, les apiculteurs amateurs de Mouy, ont animé un double rendez-vous samedi 27 avril. Dès 14 h 30, un petit groupe a d'abord confectionné des pièges à frelons asiatiques en cette période où il est recommandé de capturer les femelles fondatrices. Les participants les ont installés dans le jardin d'Eysdene entre deux averses. Puis le couple a présenté pendant plus d'une heure la vie des abeilles et le fonctionnement d'une ruche.



Les secrets des plantes et des arbres

Samedi 11 mai, un atelier décoration a invité à réaliser des fleurs en plastique à partir de bouteilles récupérées pour décorer le jardin d'Eysdene. Des plantations y ont été effectuées après celles des écoliers. Botaniste, Jean-Pierre Lebigre a ensuite cueilli des herbes et des fleurs dont il a expliqué les spécificités, livrant les secrets du plantain, de l'ortie ou encore de l'ail des ours, et faisant goûter un vin de pervenches. Le samedi 1^{er} juin, il a emmené une douzaine de personnes en forêt afin de mieux comprendre l'énergie des arbres.

POTAGER ET RUCHES AU JARDIN D'EYSDENE/Suite

Des écoliers jardiniers en herbe

Agrementé par les aménagements des agents des services techniques, le jardin d'Eysdene a été investi par les élèves de l'école du village qui y ont déposé leurs premières graines. Guidés par Guillaume Leguay, conseiller municipal, les Grande section et CE 2 d'Aurélié Dufour-Hoëppe le mardi 14 mai, ceux du centre de loisirs le lendemain, et les élèves de Petite et Moyenne sections de Caroline Ralu le vendredi 17 mai ont commencé à constituer un potager. Haricots verts, carottes, maïs, tomates, salades, dont les graines ont été fournies gratuitement par la société Kokopelli, ont été plantés et arrosés par les enfants ravis.



Un concert haut de gamme

A l'occasion de la fête de la musique, le jardin d'Eysdene est devenu un jardin musical le samedi 22 juin. En début d'après-midi, Anny Debraine, par ailleurs présidente du comité des fêtes d'Angy, a proposé à une vingtaine de participants une initiation aux Cups of Song (rythmes avec des gobelets). Puis dès 15 heures, le Trio des Érables de l'école de musique de Précy-sur-Oise, composé de son fondateur Georges Le Moigne au violon, Caroline Legat à l'accordéon, et Cécile Legallais au violoncelle, a délivré une heure trente d'un concert de très haut niveau. Les artistes ont enchaîné les musiques juives, russes, tziganes, irlandaises, américaines et une série de tangos avant de conclure par du jazz. La prestation d'une quinzaine d'interprétations a été conclue de longs applaudissements suivis du verre de l'amitié.



LE GROUPE LIMYÉ'A ENCHANTE SON PUBLIC



Après avoir copieusement garni l'église d'Angy le dimanche 9 décembre lors de son concert de Noël,

la chorale Limyé'A a souhaité revenir dans la commune. Samedi 11 mai, c'est dans la salle multifonction que la

chef de chœur, Sylviane Belgarde, le pianiste Stéphane, le percussionniste Edgar et les 13 chanteurs et chanteuses originaires du Liancourtois se sont installés sur scène. Face à près de 200 spectateurs, ils ont délivré un concert teinté cette fois de gospels avec quelques incursions contemporaines et religieuses.

Avec l'enthousiasme qui les caractérise, les choristes n'ont pas manqué de faire lever et chanter le public, notamment pour « Oh When The Saints », « Holy Hallelujah » ou encore « Glory, Glory Hallelujah ». Après une pause, la seconde partie s'est avérée totalement gospel. Par une « Standing Ovation », les artistes ont été rappelés par le public en fin de spectacle. ■

LA BROCANTE DU FOOT SOUS LE SOLEIL

Programmée dimanche 16 juin, la brocante du Football club d'Angy a été une réussite sur tous les plans. Elle a d'abord attiré 74 exposants qui ont déroulé plus de 400 m de stands, ce qui est un record pour le club ! Elle a ensuite bénéficié de conditions climatiques très agréables. De sorte que dès l'aube les premiers chineurs inspectaient les coffres et autres remorques des exposants. La fréquentation a été régulière et même jusqu'en fin d'après-midi. A l'heure du déjeuner, la quinzaine de bénévoles a été au four et au moulin avec des résultats impressionnants : 150 kg de frites, 90 kg de moules, 20 kg de chipolatas et de merguez ont été écoulés au terme de cette journée qui a ravi les standistes, le public et le président Pascal Sevestre et ses troupes. ■



LE CLUB DE TRAVAUX CRÉATIFS S'ÉTOFFE



Depuis l'automne dernier, un groupe s'est formé au sein du club Détente et Amitié pour se retrouver chaque jeudi après-midi, de 14 heures à 17 heures, au premier étage de la mairie, afin de réaliser des travaux créatifs. Dans une ambiance bon enfant, il s'agit d'apprendre pour les uns, d'expliquer pour les autres, les rudiments du tricot, de la couture, de la broderie, et tous autres travaux manuels. Mais chacun peut tout aussi bien poursuivre un ouvrage personnel. De fil en aiguille, ils sont aujourd'hui une douzaine à se rassembler chaque semaine avec plaisir. Cette section qui a même fonctionné cet été est ouverte à tous. ■

UN CITY STADE DÉJÀ BIEN UTILISÉ



Près de 140 communes ont profité de l'aide importante du Conseil départemental pour s'équiper d'un City stade. La municipalité d'Angy n'a pas laissé passer cette occasion de procurer aux habitants de tout âge un site de sports, de loisirs et de rencontres en étant subventionnée à 75 % sur le coût de 100 000 €. Accessible depuis le début de l'année, le City stade situé au stade Hector-Devos a déjà trouvé son public. Il a été inauguré samedi 29 juin par Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental, Olivier Paccaud, sénateur et conseiller départemental, Maxime Minot, député, et Anne Fumery, conseillère départementale.

Nawel, joueuse en U7 au FC Angy, a présenté aux personnalités la paire de ciseaux pour couper le ruban tricolore tenu par Alessio et Malo, deux jeunes en section « Baby foot », et c'est Marie-Chantal Noury, le maire, qui a donné le premier coup de ciseaux. Sous la conduite de Cyril, éducateur, les jeunes du FC Angy ont alors entamé une petite rencontre sous le soleil ardent et les applaudissements.

Structure sportive et lieu de rencontres

Lors des discours prononcés au jeu d'arc Guy Faizelot, Marie-Chantal Noury a rappelé que « la construction de cette aire de sports est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes de notre commune un équipement sportif de qualité, ouvert à tous et en accès libre. Nous pouvons être fiers du résultat, il ne nous reste plus qu'à embellir les abords. Et si ce terrain est une structure sportive, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour les jeunes et les

moins jeunes, un nouveau lieu de vie et de partage au sein de notre commune pour la faire avancer encore un peu plus vers le bien-être de ses habitants ».

« Nous réalisons avec les collectivités une dizaine de City stades par an, et nous ne sommes pas prêts d'arrêter car ces installations sont ouvertes à tous et facilitent l'apprentissage des différents sports, a justifié Nadège Lefebvre.

Ancien partenaire balle au pied du président du FC Angy Pascal Sevestre, Olivier Paccaud l'a félicité de compter plus de 200 licenciés dont la moitié de jeunes. Le parlementaire a insisté sur la nécessité de choisir le bon endroit pour l'implantation d'un City stade, et a jugé « très intéressant pour les clubs de pouvoir disposer d'une surface synthétique comme celle-ci pour travailler la technique ».

Il est revenu à Maxime Minot de conclure les interventions. L'ancien maire d'Etouy a souligné que le City stade ouvert dans sa commune était régulièrement utilisé, et il a estimé que « c'est une chance inouïe pour les communes que de pouvoir s'appuyer sur le Département pour réaliser ce type d'équipement sportif ». Les participants ont alors pu échanger pendant le verre de l'amitié. ■



A LA MÉMOIRE DES HÉROS DE 1939 - 1945



Si les conditions climatiques n'avaient pas épargné les dernières manifestations organisées à Angy, heureusement la pluie a cessé lorsque le cortège constitué devant la salle multifonction s'est mis en route mercredi 8 mai, pour la cérémonie commémorative de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Malgré le mauvais temps, une soixantaine de personnes, détachement des sapeurs-pompiers de Mouy, gradé de la gendarmerie de Mouy, associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent, élus, ont pris la direction du monument aux morts pour l'entourer. Quatre gerbes de fleurs, dont trois portées par des enfants, ont été déposées au pied de la stèle. Après les sonneries réglementaires, le maire, Marie-Chantal Noury, a donné lecture du message délivré par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants. Une minute de silence a été observée à la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté du pays. Puis la Marseillaise a été interprétée suivie du Chant des partisans. Les participants ont alors été invités à un vin d'honneur dans la salle multifonction. ■

UN SOUTIEN AU SOUVENIR FRANÇAIS

Depuis leur élection au conseil départemental de l'Oise en 2015, le binôme sur le canton de Mouy, Olivier Paccaud et Anne Fumery, ont décidé de placer dans l'association Ensemble 10 % de leurs indemnités afin de soutenir des associations. Lundi 13 mai, à Juvignies, lors de la 14^e remise de chèques à dix structures, le Souvenir français de Bury, présidé par Pascal Rouyère, aussi conseiller municipal d'Angy, a reçu une aide de 150 €. Il était représenté par Christian Fourmachat, vice-président de l'UMRAC, et Eliane Guérin, trésorière du Souvenir français, lesquels étaient accompagnés par Marie-Chantal Noury, maire d'Angy. ■



PLANTATIONS ET DÉSHÉRBAGE



Même s'il est de plus en plus recommandé de conserver quelques herbes folles ici ou là et la commune étant déjà passée au « 0 phyto », les agents des services techniques s'emploient à conserver des rues à l'aspect agréable. Côté décoration, des nouveautés sont apparues dernièrement, en plus du fleurissement étoffé des jardinières. Devant la mairie deux grands pots comblent l'espace laissé libre par les sapins malades abattus. De même un grand pot et trois plus petits agrémentent le trottoir devant l'institut de beauté rue Aristide-Briand. Enfin, un olivier, symbole de longévité, d'espérance et de sagesse, a été planté à côté de l'église dans un parterre de cailloux blancs. ■

LA FLÈCHE AU VENT PASSE LE RELAIS

Le dimanche 20 mai 2018, la 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent avait organisé le Bouquet provincial dans notre village. Lors d'une journée qualifiée d'« *exceptionnelle* » par Tir à l'arc Magazine et qui avait attiré 5 000 visiteurs dont 3 000 archers de 300 compagnies de France, 1 200 personnes à la messe célébrée par l'Evêque de l'Oise, et plus d'une

vingtaine de personnalités, La Flèche au vent avait reçu des archers de la compagnie de Soissons le vase de la Fédération française de Tir à l'arc. Afin de perpétuer l'échange qui se pratique depuis le Moyen-âge, une vingtaine d'Angylois se trouvaient dimanche 26 mai à Brienne-le-Château, près de Troyes (Aube), afin de transmettre ce vase à la compagnie locale organisatrice du Bouquet 2019.

Devant plusieurs centaines de participants, le vase de la Fédération a été exposé par la compagnie en présence de Jean-Michel Cléroy, président de la Fédération française de Tir à l'arc, et Cyril Noury, Capitaine de La Flèche au vent. Les deux filles en blanc de La Flèche au vent, Margaux et Marie, ont alors donné lecture du message d'amitié de la compagnie. Après la réponse de la Reine du Bouquet, le cortège a défilé dans la ville avant la messe célébrée par l'évêque de Troyes. ■



RECUEILLEMENT AU 14-JUILLET

Une demi-douzaine de porte-drapeaux des associations patriotiques et de la 2^e compagnie d'arc d'Angy, un détachement des sapeurs-pompiers de Mouy, les représentants de la brigade de gendarmerie de Mouy, des élus et des habitants étaient présents dimanche 14 juillet pour la traditionnelle cérémonie. Le cortège s'est rendu au monument aux morts où quatre jeunes filles ont déposé des gerbes de fleurs. Après la minute de silence à la mémoire des morts de tous les conflits et la Marseillaise, le maire, Marie-Chantal Noury, a invité les participants au vin d'honneur à la salle multifonction. ■



MOMENT D'ÉMOTION À LA KERMESSE SCOLAIRE



« Notre monde à nous », tel était, samedi 29 juin, le thème du spectacle concocté durant l'année par les élèves des 5 classes de l'école communale et leurs enseignantes dans la cour de l'école noyée sous le soleil. Pendant plus d'une heure, les enfants ont alterné chants et saynètes. Les jeunes chanteurs ont été guidés par Camille, l'intervenante en musique, et les plus grands ont interprété un conte picard. Mais l'émotion a surgi au moment de remercier Marie-José Castel, institutrice à Angy depuis 30 ans, qui accède à la retraite. Les enfants et ses anciens élèves l'ont vite entourée pour lui signifier leur gratitude. L'après-midi était consacrée à la kermesse des parents d'élèves. ■

LA FONDATION DASSAULT AIDE LE FC ANGY

Lors de l'inauguration du City stade samedi 29 juin, Olivier Paccaud, sénateur et conseiller départemental mais aussi député suppléant d'Olivier Dassault, a remis à Marie-Chantal Noury, maire d'Angy, un chèque de la fondation Olivier Dassault « pour la défense et le développement de la ruralité » sous les applaudissements.

Comme elle l'avait indiqué lors du conseil municipal du 23 mai, un courrier d'Olivier Dassault et d'Olivier Paccaud avait informé le maire, qui avait appuyé la demande du club, qu'une aide de 1 000 € allait être versée au FC Angy qui souhaitait acquérir une armoire frigorifique.

Olivier Paccaud s'est réjoui de pouvoir soutenir le club de football du président Pascal Sevestre, avec lequel il a d'ailleurs avoué avoir joué quelques saisons sous le maillot de Mouy. Le maire a aussitôt transmis à Pascal Sevestre le chèque qui permettra au club angylois de mieux s'équiper. ■



QUAND L'ÉGLISE SERT DE MODÈLE

Durant le week-end pascal ensoleillé, l'église Saint-Nicolas Saint-Clair d'Angy a servi de modèle à un artiste local, le peintre Guy Miné. Originaire de Mouy, ayant découvert sur le tard son don pour le dessin et la peinture, il a déjà réalisé plus de 2 000 œuvres en un quart de siècle. Deux d'entre elles trônent d'ailleurs dans la salle du conseil municipal d'Angy, de chaque côté de Marianne. Le lundi 22 avril, l'artiste a posé son chevalet rue de l'Eglise pour reproduire la face nord de celle-ci, après avoir accompli l'édifice religieux vu de l'autre côté en venant des étangs. ■



DES APPRENTIS PHOTOGRAPHES



Pendant deux jours, lundi 8 et mardi 9 juillet, les Grands et les Moyens du centre de loisirs d'été ont arpenté le village afin de traquer le cliché insolite. Conseillés par Alexandre, ils se sont intéressés aux fleurs, aux ombres ou encore aux paysages. Les Moyens ont fonctionné sur le principe du Land art en n'utilisant que ce que l'on peut trouver dans la nature. Leurs œuvres ont été exposées dans la cour de l'école le jeudi 11 juillet. Et avant les parents, en début d'après-midi ce sont les membres du club créatif de Détente et Amitié qui ont pu apprécier leurs réalisations. ■

AFFLUENCE AU MARCHÉ DU TERROIR



L'intérêt des habitants de la vallée du Thérain pour les produits de qualité, le bio et les circuits courts s'est traduit vendredi 21 juin dès le premier marché du terroir à Angy. A l'initiative du Collectif pour le développement des circuits courts dans la région de Mouy qui a proposé son projet à la maire d'Angy, Marie-Chantal Noury, ce rendez-vous mensuel de 16 heures à 19 heures sur la place de la Mairie a drainé plusieurs centaines de visiteurs sous le soleil. Après une seconde édition en août, le rythme est pris pour ancrer cet événement chaque troisième vendredi du mois.

Des producteurs dévalisés

Une quinzaine d'exposants, et artisans comme un affûteur, avaient fait le déplacement en juin et ont déplié plus d'une cinquantaine de mètres de stands. Tous de l'Oise, ils ont été assaillis par les consommateurs d'Angy et du secteur. Ceux-ci

se sont approvisionnés en fruits et légumes, fromages et yaourts, viande Salers, miel, produits au lait d'ânesse, charcuterie, lentilles, escargots, confitures, etc. Pendant deux heures, la place a été une fourmilière de clients qui entamaient des conversations entre deux emplettes. Marie-Chantal Noury et Patricia Callard, 2^e adjointe, ont accueilli Didier Rumeau et Béatrice Lacroix-Desessart, conseillers régionaux, Anne Fumery, conseillère départementale, et David Belval, maire de Bury.

Durant l'inauguration, la maire d'Angy a confié que d'autres producteurs souhaitent rejoindre le groupe de départ. « Ce marché est un pari pour nous, les élus et le collectif, mais aussi pour les producteurs et les commerçants qui ont pour challenge de dévoiler au public leur savoir-faire et faire apprécier leurs productions, a résumé la maire. Sa pérennité dépend surtout des consommateurs qui pourront choisir des aliments de qualité lors d'un moment de détente rapprochant chacun autour des étals dans l'esprit du bien manger et du bien vivre ensemble. »

« Je suis ravie de voir un événement économique se développer dans un village comme Angy, a répondu Béatrice Lacroix-Desessart pour la Chambre des métiers et de l'artisanat. Le Conseil régional est attaché au développement des circuits courts et



à la dynamisation des centres-bourgs en procurant des aides pour la rénovation des façades commerciales et l'achat de camions de tournées, par exemple. Bravo pour ces initiatives qui visent à redonner de la vie dans les villages ! »

Le public était encore présent après 19 heures lorsque les producteurs ont commencé à remballer leurs étals au terme d'une première édition très réussie, certains ayant même été totalement dévalisés ! ■

Prochains marchés du terroir les vendredis 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre, de 16 à 19 heures, place de la Mairie.



INNOVATIONS À LA FÊTE COMMUNALE

Des stages de danses africaines et de djembé pour défilé en rythme lors de la cavalcade sur la thème de la nature, un feu d'artifice griandose tiré sur un nouveau site plus sécurisé pour le public, en l'occurrence au stade Hector-Devos : la fête communale 2019 a fait preuve de nouveautés appréciées du 13 au 22 juillet. Retour sur les temps forts en images.

Danseuse professionnelle, Asséta Zoungrana a conduit deux stages de danses africaines.



Avec l'artiste musicien Amadou Koné, une vingtaine de stagiaires ont reçu une initiation à l'utilisation en rythme des djembés.



Jeunes et moins jeunes lampions en main pour une petite promenade dans le village à la suite de la sono.



Après le feu d'artifice, les nombreux spectateurs sont revenus sur la place pour profiter des attractions foraines.



Remarquable de variété et d'intensité, le feu d'artifice a enthousiasmé plusieurs centaines de personnes si l'on en juge par les applaudissements au final. Pour la première fois, il a été tiré au stade Hector-Devos, ce qui a permis au public d'être moins confiné que par le passé afin de mieux profiter du spectacle pyrotechnique et musical proposé pendant 12 minutes.

Il y a longtemps que l'on n'avait vu autant de fanas du cyclisme sur le parcours et à l'arrivée du Prix d'Angy. Le nouveau tracé en « 8 » avec un double passage au bar des Sports n'y est peut-être pas étranger...



INNOVATIONS À LA FÊTE COMMUNALE/Suite



Des cornemuses, une batucada et des djembés : il n'en fallait pas plus pour réveiller le village de sa torpeur estivale. Vélos joliment fleuris, petite formation de jazz, majorettes et pompom girls complétaient l'ensemble sous les confettis.

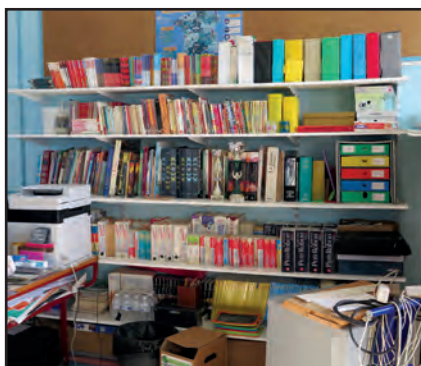
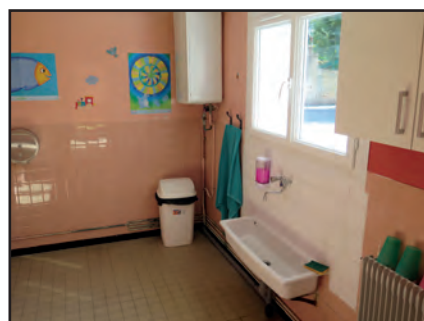
TRAVAUX ESTIVAUX À L'ÉCOLE

Comme chaque été depuis cinq ans, la période estivale a été mise à profit afin de réaliser des travaux et des aménagements dans l'école communale. Un grand ménage qui s'avérait nécessaire pour la sécurité des biens et des personnes a été opéré dans le grenier et dans toute l'école. Le hall a bénéficié d'une réfection avec pose de panneaux en liège pour les affiches afin de préserver le mur, positionnement des extincteurs et amélioration de l'éclairage.

Côté maternelle, dans les toilettes les urinoirs et les distributeurs inutiles ont disparu, le carrelage a été refait et un rangement a été disposé en hauteur. Dans le dortoir, toute l'isolation a été ciblée pour vaincre l'humidité, 8 points d'aération ont été pratiqués, une porte qui ne servait pas a été condamnée, un revêtement sombre a été appliqué sur les deux portes vitrées pour un meilleur sommeil des petits, et après les peintures la décoration a été revue. Dans la classe, deux radiateurs ont été changés, tous les encadrements ont été rénovés et le coin « peinture » des enfants a reçu un coup de neuf.

Nouvelles portes et fenêtres installées cet automne

Dans les trois autres classes, les agents des services techniques ont répondu au maximum aux demandes des enseignantes avec l'installation d'étagères, de panneaux en liège, de tableaux supplémentaires, etc. Tous les rideaux ont été lavés et ajustés aux bonnes dimensions. La cour des grands a été entièrement nettoyée, et trois plates-bandes ont été créées. Dans la cour maternelle, les travaux prévus pour remplacer autour du jeu le sable par un sol coulé amortissant ont été lancés afin d'être terminés pour la rentrée. Enfin, la dernière tranche du programme de changement des portes et des fenêtres de l'école est planifiée cet automne. ■



ENQUÊTE APRES L'INCENDIE CRIMINEL

Vers 8 heures le samedi 27 juillet 2019, les sapeurs-pompiers ont été alertés qu'un local de la commune était en feu sur la place du village. Une vingtaine d'hommes de quatre casernes ont maîtrisé les flammes qui avaient détruit l'appentis mitoyen du local technique communal. Des tables, des chaises et des tréteaux en bois qui servaient à la commune, notamment pour le marché du terroir, aux associations locales et parfois aux particuliers sont partis en fumée. Leurs premières investigations ont orienté les gendarmes vers une piste criminelle, et suite au passage de l'expert de l'assurance qui a confirmé cette thèse, une plainte a été déposée par la mairie. ■



VOS RENDEZ-VOUS

Lundi 2 septembre : à 8 h 30, rentrée de toutes les classes sauf la Petite section à 13 h 30.

Mercredi 4 septembre : cours de country avec le Nashville Country Band, salle multifonction : débutants de 19 h 30 à 20 h 30, novices et intermédiaires de 20 h 45 à 21 h 45.

Samedi 14 septembre : 4^e Journée des associations au stade Hector-Devos, de 10 heures à 17 heures. Initiations et démonstrations. Accès libre.

Samedi 14 septembre : 7^e édition du Tir aux peluches de La Flèche au vent, de 10 heures à 17 heures, au stade Hector-Devos. Accès libre.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : ball-trap de l'amicale des Chasseurs au Fond de Lançon. Accès libre.

Vendredi 20 septembre : marché du terroir de 16 heures à 19 heures, place de la Mairie.

Samedi 28 et dimanche 29 septembre : 3^e édition d'Angycity village western : campements, personnes costumées, stands, danse country tout le week-end avec Sébastien Bonnier (champion 2017), concert de Manon le samedi soir, véhicules américains, etc. Accès gratuit.

Samedi 5 octobre : 2^e salon des autoentrepreneurs et petites entre-

prises toute la journée, salle multifonction. Présence des chambres consulaires, du BGE Picardie, conférence, etc. Accès libre.

Dimanche 6 octobre : concert de la chorale Les Chants Boul'tout à 16 heures, salle multifonction. Gratuit.

Vendredi 18 octobre : marché du terroir de 16 heures à 19 heures, place de la Mairie.

Vendredi 25 octobre : réunion sur la généalogie à 18 h 30, en mairie.

Samedi 26 octobre : loto du comité des fêtes, à 20 heures, salle multifonction.

Samedi 2 novembre : réunion sur la généalogie à 10 heures, en mairie.

Lundi 11 novembre : cérémonie patriotique au monument aux morts. Rassemblement à 11 h 45 devant la salle multifonction.

Vendredi 15 novembre : marché du terroir de 16 heures à 19 heures, place de la Mairie.

Samedi 16 novembre : réunion sur la généalogie à 10 heures, en mairie.

Samedi 7 décembre : dîner-spectacle du Téléthon, dès 20 heures, salle multifonction.

Dimanche 8 décembre : marché de Noël pour le Téléthon toute la journée, salle multifonction. Stands divers.

Vendredi 13 décembre : marché du terroir de 16 heures à 19 heures, place de la Mairie.

Dimanche 22 décembre : spectacle de Noël des écoliers organisé par le comité des fêtes dès 14 heures.

Mardi 31 décembre : soirée-réveillon du comité des fêtes avec le spectacle « Revue du Lido » de la troupe Aramis, puis DJ, salle multifonction.

Bulletin municipal d'ANGY

Mairie, 4, place Henri-Barbusse
60250 ANGY

Directeur de publication :

Marie-Chantal NOURY

Conception-réalisation :

Mairie d'ANGY

Impression :

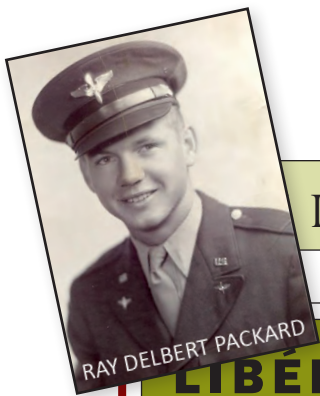
SMI à Clermont

Tirages :

650 exemplaires

Diffusion :

août 2019



INFOS

LIBÉRATION : UN WEEK-END D'HOMMAGES

Recueillement et animations : le 75^e anniversaire de la libération d'Angy a été marqué par un week-end riche en événements les 24 et 25 août à l'instigation du du Souvenir français et de la mairie.



Dès le vendredi 23, l'association « N'oublie pas 44 » a installé un campement américain sur la place du village. Samedi 24, à 11 heures, en présence de personnalités, une plaque a été dévoilée rue des Roses par le maire, Marie-Chantal Noury, afin de rappeler le destin tragique d'un Angylois, René Fèvre, fusillé par les allemands le 31 août 1944.

Puis, dès 11 h 30 a eu lieu au monument aux morts l'hommage au pilote américain Ray Delbert Packard, abattu le vendredi 25 août 1944 au-dessus d'Angy. La participation était impressionnante : un détachement du Grou-

pement de Picardie « Lafayette » de l'American Legion de Paris et un autre de la Honor Color Gard de l'association des Anciens combattants franco-américains, une trentaine de porte-drapeaux, le colonel Andrew K. Hamann attaché de l'Armée de l'Air à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, le sénateur Olivier Paccaud, le député Maxime Minot, la conseillère régionale Béatrice Lacroix-Desessart, la conseillère départementale Anne Fumery, le commandant Christophe Ploquin représentant la base aérienne de Creil, des maires et adjoints, etc.

« Nous sommes rassemblés pour réparer un oubli de l'histoire, a commencé Marie-Chantal Noury. En 1944, pour libérer l'Europe du joug nazi, de jeunes gens d'autres pays n'ont pas hésité à s'engager dans un conflit mondial qui les dépassait. Comme Ray Delbert Packard, un américain du Dakota du Sud de 20 ans, pilote remplaçant du 474^e groupe de combat basé à Neuilly-la-Forêt, près d'Omaha Beach, qui est décédé au-dessus d'Angy. Nous tenions à inscrire son nom sur le monument aux morts comme les autres soldats qui se sont sacrifiés. »

« Les avions tombaient de tous les côtés... »

Alain Bodet, historien amateur, a brillamment retracé la dernière matinée de Ray Packard, quand sa première mission d'escorte s'est transformée

en mission d'attaque, confrontant les 23 P-38 américains à une cinquantaine d'avions allemands. L'émotion est montée quand Ferdinand Proot, un octogénaire d'Ansacq, a raconté le combat aérien auquel il a assisté lorsqu'il avait 13 ans : « Les



avions tombaient de tous les côtés, aussi bien allemands qu'américains...»

Alain Bodet a poursuivi, indiquant que le lieu du crash de Packard « ne sera trouvé qu'en 2006 » notamment grâce à André Josse, un Angylois témoin des faits. Pascal Rouyère, président du Souvenir français et conseiller municipal d'Angy, et Eddie Rosier, ancien pilote de l'US Air Force, ont dévoilé la plaque commémorative à la mémoire de Ray Delbert Packard. Ils ont remis le drapeau américain plié au maire d'Angy qui l'a placé avec le colonel Hamann sur la boîte de vestiges du P-38 légués à la commune par André Josse.



LIBÉRATION : UN WEEK-END D'HOMMAGES/Suite



« Le nom de Ray Packard a toute sa place ici »

Les dépôts de gerbes ont été suivis par les sonneries aux morts et les hymnes des deux pays. Olivier Paccaud a souligné que « *la Libération ne s'est pas faite sans heurts ni sans pleurs. Le sang a coulé durant cet été 44, le sang d'innocents, comme René Fèvre, de résistants et aussi d'alliés, notamment des aviateurs. Il n'est pas courant de graver le nom d'un soldat étranger sur un monument aux morts français. Et pourtant, le nom de Ray Packard a toute sa place ici parce qu'il est mort pour notre liberté* ».

A cet instant, un Piper (avion de reconnaissance) et un Stearman (avion d'école de pilotage), de 1943 et de l'aérodrome de Beauvais, sont passés à deux reprises au-dessus de la cérémonie sous les applaudissements.

« *Nous commémorons à la fois le dévouement, le courage, le sacrifice de nos anciens ainsi que celui de tous ceux qui ont combattu sous notre drapeau tricolore ou à côté, a renchéri Maxime Minot. Ils nous ont laissé un héritage précieux. Notre devoir est de continuer le combat pour le transmettre aux jeunes générations.* »

Les participants ont traversé le campement US et ont parcouru dans la salle l'exposition prêtée par le conseil départemental et son complément réalisé par le Souvenir français sur Ray Packard. Des vestiges de l'avion prêtés par M. et Mme Gallego côtoyaient ceux d'André Josse. Un montage vidéo présentait l'histoire du P-38 que pilotait Ray Packard.



En soirée, le groupe Adèle Chignon a délivré des chansons anciennes avant que les musiciens des Gumballs ne dynamisent la salle avec leur rock.

Au fil du week-end au cours duquel la restauration a été assurée par le comité des fêtes et SOS Cuisine, les membres de N'oublie pas 44 ont été sollicités par les visiteurs pour raconter la vie dans un campement. Ils ont aussi simulé une attaque avec prise en charge d'un blessé et détaillé l'équipement des parachutistes.



Les promeneurs étaient encore nombreux le dimanche d'autant que Chico et ses amis exposaient une dizaine de magnifiques vieilles voitures américaines. Ultime hommage : en fin de journée, Suzanne, l'épouse d'André Josse, a accepté de retourner en jeep sur les lieux du crash où venait souvent son mari. ■

Davantage d'informations et de photos sur le site Internet de la mairie www.mairieangy.fr.

La vie associative locale en plein essor

Depuis ces dernières années, le tissu associatif du village s’est progressivement étendu. Les associations qui n’étaient pas subventionnées par le passé ont à présent les moyens de se développer correctement pour satisfaire leurs adhérents, d’autres sont sorties de leur sommeil ou ont été créées, proposant des disciplines nouvelles comme la capoeira, la zumba, les jeux de plateau ou les travaux créatifs. En cette rentrée, le renforcement musculaire, la danse country, le multisports enfants et d’autres en gestation vont apparaître. Comme ce tableau vous le rappelle, impossible de s’ennuyer à Angy !

JOUR	DISCIPLINE	ASSOCIATION	LIEU	HORAIRES
LUNDI	Gymnastique douce	AJLA	Salle de gymnastique	14 h 15 à 15 h 15
	Football U8/U9, U10/U11, U11F/U13	FC Angy	Stade Hector-Devos	18 h à 19 h
	Zumba	AJLA	Salle multifonction	20 h 30 à 21 h 30
MARDI	Jeux et autres activités pour adultes	Détente et Amitié	Salle multifonction	14 h à 17 h (1 mardi sur 2)
	Multi-sport enfants	OJSS	Salle multifonction	17 h 30 à 18 h 30
	Football U14/U15	FC Angy	Stade Hector-Devos	18 h à 19 h 30
	Tennis de table	ATTA	Salle des sports	18 h 30 à 20 h
	Football seniors et vétérans	FC Angy	Stade Hector-Devos	19 h 15 à 21 h 30
MERCREDI	Gymnastique enfants	AJLA	Salle de gymnastique	13 h 30 à 14 h 30
	Football U6/U7 et U8/U9	FC Angy	Stade Hector-Devos	15 h à 16 h 30
	Baby foot	FC Angy	Stade Hector-Devos	15 h 30 à 16 h 15
	Football U10/U11	FC Angy	Stade Hector-Devos	16 h à 17 h 30
	Football U11F/U13, U12/U13	FC Angy	Stade Hector-Devos	17 h à 18 h 30
	Gymnastique d'entretien	AJLA	Salle de gymnastique	18 h 30 à 19 h 30
	Renforcement musculaire	OJSS	Salle de gymnastique	19 h 30 à 20 h 30
	Activités festives	Comité des fêtes	Salle des associations (école)	20 h à 22 h
	Danse country débutants	Nashville Country Band	Salle multifonction	19 h 30 à 20 h 30
	Danse country novices et intermédiaires	Nashville Country Band	Salle multifonction	20 h 45 à 21 h 45
	Activités créatives pour adultes	Détente et Amitié	Salle multifonction	14 h à 17 h
JEUDI	Football U14/U15	FC Angy	Stade Hector-Devos	18 h à 19 h 30
	Tennis de table seniors	ATTA	Salle des sports	18 h 30 à 21 h
	Capoeira enfants	CVM	Salle de gymnastique	18 h à 19 h
	Capoeira adultes	CVM	Salle de gymnastique	19 h à 20 h
VENDREDI	Football seniors et vétérans	FC Angy	Stade Hector-Devos	19 h 15 à 21 h 30
	Football U12/U13	FC Angy	Stade Hector-Devos	17 h 45 à 19 h
	Danse moderne	AJLA	Salle de gymnastique	18 h à 19 h
	Activités pour l'école	APE	Salle de réunion (école)	17 h 30 à 19 h
	Jeux de cartes (Magic Assemblée)	CIRA	Salle des associations (école)	19 h 30 à minuit
SAMEDI	Jeux de plateaux	CIRA	Salle des associations (école)	14 h à 18 h (1 samedi sur 2)
DIMANCHE	Tir à l'arc	La Flèche au vent	Jeu d'arc Guy Faizelot (stade)	14 h à 18 h et chaque jour pour les expérimentés
	Football	FC Angy	Stade Hector-Devos	Matches

Pêche avec l'amicale des Pêcheurs, chasse avec l'amicale des Chasseurs, projets artistiques par les enfants (dessins d'art, projet personnel, etc.) avec l'Autre Rivage.